

GRAND PRIX D'AMÉNAGEMENT

LAURÉATS 2016



# COMMENT MIEUX BÂTIR EN TERRAINS INONDABLES CONSTRUCTIBLES

Le domaine des Pléiades - Chamalières (63)

# LE GRAND PRIX D'AMÉNAGEMENT

#### COMMENT MIEUX BÂTIR EN TERRAINS INONDABLES CONSTRUCTIBLES



Les berges de l'Isole - Quimperlé (29

#### PRÉSENTATION

Le 10 juillet 2014, lors de la présentation de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (SNGRI) avec l'objectif de mieux vivre en zone inondable, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie annonçait un appel à projets sous l'intitulé Grand Prix d'Aménagement en terrains inondables constructibles (GPATIC) pour démontrer qu'il est possible de construire sur de tels terrains dès lors que les populations qui y habitent ou y travaillent ne sont pas mises en danger et que leurs biens ne sont que modérément endommagés.



Les portes du Vercors - Fontaine et Sassenage (38



Quartier de la Bouillie - Blois (41)

#### LE GRAND PRIX D'AMÉNAGEMENT

Il vise à mettre en avant et à récompenser des projets innovants en secteurs inondables constructibles, dans le respect des réglementations d'urbanisme et de prévention des risques, permettant d'atteindre les objectifs de la stratégie nationale de gestion des risques d'inondation (SNGRI) en complémentarité avec les autres politiques publiques.

Il a également vocation à développer la prise de conscience du risque auprès des populations, que ce soit en phase d'élaboration du projet, de chantier et à plus long terme, à inciter par son aménagement et ses équipements aux **bons comportements** en cas d'événement.

Il s'intéresse aux quartiers existants en cours de renouvellement urbain ou aux projets neufs. Il prend également en compte des projets qui n'intègrent pas de constructions, mais valorisent par des aménagements paysagers des espaces fortement exposés.



ZAC Chataigner: dix maisons hors d'eau - Saint-Aunès (34)

#### LES PROJETS PROPOSÉS

Les projets proposés doivent être situés en France sur le territoire métropolitain ou dans les départements d'outre-mer, avec des innovations dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du bâtiment, de l'environnement, du paysage et du patrimoine.

Lors de la première session lancée en janvier 2015, 22 lauréats ont été primés avec un repère d'or. Les prix ont été remis lors des Assises Nationales des Risques Naturels le 22 mars 2016 à Marseille. Parmi les lauréats, celui de la reconversion des anciennes usines Matra à Romorantin Lanthenay, a montré toute sa pertinence lors des inondations en juin 2016.

En septembre 2016, la Direction générale de la prévention des risques en association avec la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, la Direction générale des patrimoines du ministère de la culture avec l'appui du Cerema a proposé une deuxième session portant sur des projets d'aménagement en zone inondable constructible, déjà réalisés ou en cours de réalisation mais aussi sur des projets en cours de conception. Le Cerema a notamment élaboré le nouveau règlement et assuré une assistance technique et administrative en continu.



20 logements sociaux - Saint-Pierre-des-Corps (37)







Les projets sont présentés dans l'une des catégories suivantes :

- GRANDES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT (renouvellement urbain, nouveaux projets);
- AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS OU PAYSAGERS.
- **CONSTRUCTIONS** (ensemble immobilier, habitat individuel ou collectif, équipement public);

Tous les projets situés en zones inondables constructibles devraient démontrer leur capacité à dépasser les contraintes purement techniques pour répondre à l'ensemble des politiques publiques par une intégration exemplaire et innovante du risque d'inondation visant à limiter voire réduire la vulnérabilité. La justification de leur implantation en zone inondable, et leur insertion dans le contexte urbain et paysager en constitue toutefois un préalable. La conception du projet devrait s'efforcer, en fonction du degré de connaissance de l'aléa, d'apporter une réponse graduée et raisonnable aux différents niveaux de crue, sans se limiter à la seule crue de référence, et sans aggraver le risque à l'amont et à l'aval du projet.

#### LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les critères d'évaluation des dossiers ont été les suivants :

- constitution d'une gouvernance élargie : consultation et association des acteurs locaux dès l'amont, mobilisation des compétences spécifiques au risque inondation, et association des populations à la conception du projet;
- contribution à la qualité architecturale, urbaine et paysagère: intégration des qualités esthétiques et d'usage dans un contexte urbain plus large, performance énergétique, respect des trames vertes et bleues;
- contribution à la gestion de crise: fonctionnement du quartier y compris en mode dégradé, sauvegarde des personnes par l'aménagement (cheminement hors d'eau, étage refuge, point de ralliement, accès des secours, etc.);
- amélioration des conditions de relèvement: limitation de l'endommagement des biens (matériaux utilisés, dispositifs constructifs, programmation adaptée, etc.) et des réseaux (eau potable, assainissement, voirie, électricité, etc.);

- promotion de la culture du risque: matérialisation du risque (repères de crue, dispositifs pédagogiques, etc.), dispositifs de sensibilisation au cours de la conception et durant la vie du projet (animation, livrets, etc.);
- optimisation des coûts: équilibre de l'opération, gestion et intégration des surcoûts éventuels, soutenabilité des coûts de fonctionnement par la collectivité ou le gestionnaire, impact sur la commercialisation des surfaces.

Sur 32 projets déposés, 23 projets ont été jugés recevables et examinés par les directions départementales des territoires (DTT) qui ont effectué un travail préparatoire d'analyse au niveau régional. Une commission technique en a écarté 9 du fait d'avis défavorables des services de l'État et/ou de projets ne répondant pas aux objectifs du Grand Prix d'Aménagement en terrains inondables constructibles (GPATIC).



Wacken Europe - Strasbourg (67)



Pôle environnemental communautaire - Auxerre (89)

#### LE JURY

Réuni le 28 février 2017, présidé par Mme Marie-France Beaufils, sénatrice, maire de Saint-Pierre-des-Corps, le jury était composé de 13 personnalités impliquées dans la prévention des inondations. Il s'est attaché à observer d'abord l'exemplarité, la méthode, l'approche intégrée et le rapport aux usages. La sélection s'est faite sur des messages forts associés tels que la résilience de l'aménagement, la culture du risque et l'information des populations.

Le jury a proposé de retenir 10 projets constituant des références pouvant inspirer les professionnels de l'aménagement et de la construction pour *mieux bâtir en terrains inon-dables constructibles*. Deux projets ont été primés repère d'or et cinq ont reçu une mention spéciale.

Vous trouverez ces 10 projets dans cette brochure.



Le **REPÈRE D'OR** tire son nom du repère de crue. Un repère de crue est la marque

Un repère de crue est la marque rappelant les hauteurs atteintes par les crues.

#### LOCALISATION DES LAURÉATS GPATIC 2016







#### MARIE-FRANCE BEAUFILS, PRÉSIDENTE DU JURY

Maire de Saint-Pierre-des-Corps, commune 100 % inondable, c'est très naturellement que la question du développement de mon territoire s'est posée. Comment vivre avec le risque inondation et proposer à nos concitoyens des solutions adaptées au contexte, présentant toute la sécurité nécessaire tout en permettant un développement harmonieux et durable de nos territoires ? C'est ainsi que, élue locale cherchant à promouvoir les meilleures solutions, ma ville a été récompensée lors du 1er grand prix. Parlementaire et présidente du Centre Européen de prévention du risque inondation, la question de l'aménagement du territoire dans les zones soumises aux risques a toujours été une préoccupation dans mes différentes fonctions.

C'est donc avec enthousiasme que j'ai accepté d'assurer la présidence du jury de ce 2ème Grand Prix d'Aménagement aux côtés de personnalités d'horizons très divers: des architectes, des paysagistes, des représentants des différents ministères concernés, des représentants du monde associatif dans toute sa diversité. Les échanges ont été d'une grande richesse et je remercie encore tous les membres du jury de leur investissement dans cette réflexion. Cela confirme que ce n'est qu'au prix d'une mobilisation de l'ensemble de la chaîne des acteurs que nous pourrons véritablement avancer sur ces sujets, certes complexes, mais tellement nécessaires pour l'avenir de nos territoires. Mon expérience et les projets présentés montrent la nécessité pour les élus de s'emparer pleinement de ces sujets et de s'y investir.

Les projets primés ont montré dans les différentes catégories, la volonté de certains de dépasser le cadre actuel pour proposer des solutions d'aménagement adaptées et pertinentes. La diversité des approches illustre bien évidemment les spécificités de nos territoires et la variété des réponses possibles.

Ainsi, dans la catégorie des grandes opérations d'aménagement, l'opération « Les portes du Vercors » présentée et portée par Grenoble Alpes métropole (projet de renouvellement urbain de grande ampleur mêlant logements, activités, commerces, bureaux, loisirs et espaces verts) présente le niveau d'intégration des inondations lui permettant de prétendre au Repère d'Or de cette session. Dans la même catégorie, le jury a souhaité aussi saluer le projet de renouvellement urbain du site de Pirmil-les-Isles, porté par Nantes métropole. En tant qu'élue dans une grande agglomération, je me réjouis que mes collègues des intercommunalités se saisissent de cette problématique et soient encouragés dans ces démarches.

Dans la catégorie « Aménagement d'espaces publics et paysagers », là encore, le jury a retenu plusieurs réalisations : l'une en tant que Repère d'Or pour l'aménagement des berges de l'Isole présenté et porté par la commune de Quimperlé fortement touchée par les inondations ces dernières années (travaux lourds sur des ouvrages couplés avec des aménagements de nouveaux espaces paysagers) et deux autres portées par l'Atelier de l'Île sur le secteur de la Saâne à Quiberville (reconnexion à la mer et délocalisation de certaines activités) et sur le quartier de la Bouillie à Blois (désurbaniser pour mieux aménager le quartier). Tous ces projets tendent clairement à redonner leur place à la nature, aux crues et aux submersions, et concevoir différemment l'urbanisation des espaces construits de nos communes exposées au risque d'inondation.

Enfin, dans la catégorie « Constructions », le jury avait une attente forte au regard des projets récompensés lors du 1er grand prix et nous attendions beaucoup de cette nouvelle édition. N'ayant pas de véritable innovation sur ce thème, nous avons tout de même cherché à encourager deux initiatives ; la première concernant une opération d'équipement public portée par la communauté de l'Auxerrois et la seconde sur un projet « 10 maisons hors d'eau » porté par un cabinet d'architecte. Des efforts supplémentaires de créativité doivent être fournis sur cette catégorie pour proposer de vrais projets architecturaux innovants sortants du carcan réglementaire.

Nous sommes loin d'avoir fait le tour de l'innovation possible. Le ministère et les collectivités doivent continuer de mobiliser toutes les forces sur cette question et ne pas hésiter à ouvrir plus largement le prochain Grand Prix d'Aménagement à des initiatives nouvelles.

Face au changement climatique, nos territoires doivent être en mesure de protéger leur population tout en se développant durablement et dans le respect de notre environnement.

Des équipes pluridisciplinaires passionnées d'aménagement devraient être en capacité de participer à cette nouvelle conception d'aménagement.

## **LES MEMBRES DU JURY**

Présidé par Marie-France BEAUFILS, le jury est constitué de 13 membres : deux élus, trois concepteurs, six personnalités qualifiées, trois représentants des administrations de l'État.

COLLÈGE	NOM PRÉNOM	ORGANISME	FONCTION
Élus	BEAUFILS Marie-France	Centre européen de prévention des risques d'inondation	Présidente du CEPRI Sénatrice Maire de St-Pierre-des-Corps
	KERT Christian	Association Française pour la prévention des catastrophes naturelles	Président de l'AFPCN
Concepteurs	DURET Catherine	Conseil national de l'Ordre des Architectes	Architecte DPLG / Programmiste de l'urbain Conseiller
	BICHAT Jean-Marc	Collectif d'architecture Germe & Jam	Architecte (Lauréat du GPATIC 2015 repère d'or)
	LAAGE Sonia	MTES / DGALN	Paysagiste conseil
Personnalités qualifiées	LOUDIERE Daniel	Société hydrotechnique de France	Président du SHF
	GREMILLET Catherine	Association française des établissements publics territoriaux de bassin en France	Directrice de l'AFEPTB
	ESTINGOY Philippe	Agence Qualité Construction	Directeur général de l'AQC
	GILLOIRE Christine	France Nature Environnement Île de France	Secrétaire générale de la FNE Île-de-France
	JOVER Anne	Emmaüs Habitat	Responsable du service Renouvellement Urbain et Construction
	FLAMANT Pascale	Association Espaces - Réseau Emmaüs	Présidente de l'association Espaces
Repré- sentants des DG	TOURJANSKY Laure	MTES / DGPR	Cheffe du service risques naturels et hydrauliques
	GIROMETTI Laurent	MCT / DGALN	Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
	GUICHARD Céline	MC /DGP	Direction Générale des Patrimoines

## **SOMMAIRE**

#### GRANDES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

Pirmil-les-Isles	14
Portes du Vercors	18
Wacken Furone	22



# AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS ET PAYSAGERS

# Basse Vallée de la Saâne 26 Quartier de la Bouillie 30 Les Berges de l'Isole 34



#### CONSTRUCTIONS

Pôle environnemental communautaire	38
ZAC Châtaigner: 10 maisons hors d'eau	42
20 logements sociaux	46
Le domaine des Pléiades	50



# PIRMIL-LES-ISLES



NANTES/REZÉ (44)





#### **PROGRAMME**

3500 – 4000 logements, bureaux, commerces et services



#### MAÎTRE D'OUVRAGE

Nantes Métropole aménagement + Nantes Métropole



#### MAÎTRE D'ŒUVRE

Obras + Artelia



#### STRUCTURE PORTEUSE DE LA CANDIDATURE

Nantes Métropole Aménagement Matthias Trouillaud matthias.trouillaud@nantes-am.com



#### **AVANCEMENT DU PROJET**

Concertation préalable à la création de la ZAC



#### **EXPOSITION**

Aléa à cinétique lente mais longue de débordement de la Loire, avec des hauteurs d'eau largement supérieures à 1 m localement



#### **GESTION DU RISQUE D'INONDATION**

Création d'un réseau de cheminement et de réseaux techniques hors d'eau desservant l'ensemble des bâtiments



cheval sur les communes de Rezé, Nantes et Bouguenais, en face de l'île de Nantes et du futur CHU, la ZAC Pirmil – Les Isles est un projet urbain stratégique pour Nantes Métropole, qui permettra de construire 4000 nouveaux logements à horizon 2030.

Le projet de renouvellement urbain du site vise à accueillir une nouvelle population, tout en réduisant la vulnérabilité d'un secteur à vocation industrielle et commerciale qui a été urbanisé par comblement d'un bras de la Loire au cours du XXème siècle.

La stratégie d'aménagement proposée est le fruit d'un processus de co-construction entre les services de l'État et la métropole intégrant l'aménagement de la ZAC lors de la révision du PPRi.

Le dessin du projet (plan masse, principes constructifs et programmation) est conçu en articulation étroite avec des modélisations hydrauliques dynamiques en continu. Il propose d'organiser ce futur quartier comme une « ville-nature » grâce à une importante « désimperméabilisation » du secteur.

Il se prémunit également de la crue par l'intermédiaire d'une voirie hors d'eau desservant les bâtiments. Ce réseau viaire, en forme de « peigne », permet au quartier de fonctionner durant la crue (accès piétons et fonctionnement des réseaux) afin que les habitants puissent rester sur place et faciliter un retour à la normale rapide.

Ce projet montre que des solutions pertinentes peuvent être trouvées par une démarche concertée pour aménager les secteurs inondables stratégiques en renouvellement urbain, sans augmenter la vulnérabilité. Il montre également qu'il s'agit d'une entreprise ambitieuse, alors que les premiers échanges autour du projet ont eu lieu en 2011, les études pour affiner les principes d'aménagement se poursuivent à ce jour.

# PIRMIL LES ISLES: L'INONDATION, LEVIER DU PROJET URBAIN Fig. 1 - Pirmil - Les Isles, la ville Nature au coeur de la Métropole Fig. 4 - La reconstitution progressive d'une trame verte d'ensemble Fig. 10 - Le système de cheminements hors d'eau au sein du quartier

ARTELIA



ARTELIA

# PORTES DU VERCORS



FONTAINE ET SASSENAGE (38)



#### **PROGRAMME**

Projet de renouvellement urbain de 100 ha. 1340 logements minimum (35% de logements sociaux), activités économiques, commerces, services, pôles de loisirs (cinéma)



#### MAÎTRE D'OUVRAGE

Grenoble-Alpes Métropole



#### MAÎTRE D'ŒUVRE

Isère Aménagement



#### STRUCTURE PORTEUSE DE LA CANDIDATURE

Grenoble-Alpes-Métropole

contact: cecile.branthomme@metro.fr



#### **AVANCEMENT DU PROJET**

Phase 1: 2017-2030



#### **EXPOSITION**

Projet soumis aux inondations du Drac par débordement avec les hauteurs d'eau supérieures à 1 m pour la crue centennale, et au ruissellement. Prise en compte de l'incidence de la rupture de digues du Drac, bien que le projet ne soit pas en aval immédiat de ces digues



#### **GESTION DU RISQUE D'INONDATION**

Prise en compte des zones d'écoulement préférentiel dans la trame urbaine, adaptation du bâti, développement de la culture du risque



ortée par la Métrople de Grenoble, l'opération « Portes du Vercors » ambitionne le renouvellement urbain d'un secteur d'une centaine d'hectares compris entre la rivière Drac et le pied du massif du Vercors, sur les communes de Fontaines et Sassenage.

Le projet urbain, conçu pour l'atelier Marniquet-Aubouin, fait l'objet d'une démarche concertée entre la Métropole, Isère Aménagement et les services de l'État dans le cadre de la révision du PPRI. Plus largement, le projet partenarial s'inscrit dans le renouvellement urbain de l'Ouest de la Métropole de Grenoble, incarné dans le projet de parc MIKADO.

Le projet, à dominante logement, intègre également des commerces ainsi que des activités économiques et loisirs. La trame verte et bleue structure les principes d'aménagement, ainsi que les typologies de constructions proposées, qui s'adaptent au risque inondation et offrent un rapport à l'eau quotidien. Pour l'amélioration des conditions de retour à la normale, le projet a conduit à placer les premiers planchers, les locaux techniques et les machineries des ascenseurs hors d'eau tout en veillant à provoguer des embâcles éventuels.

Au-delà des aspects techniques, le projet permet aux habitants et usagers de prendre conscience de l'eau et ses fluctuations au travers des aménagements intégrés à l'espace public et d'une approche pédagogique sur les inondations: signalétique, circuit de découverte, belvédère et mise en valeur des ouvrages hydrauliques.

Le projet urbain tire pleinement partie de la géographie particulière et se distingue par la qualité de la greffe urbaine proposée, la complexité de l'aléa auquel il répond et sa gouvernance.





**REPÈRE D'OR** 

# **LE PROJET** « PORTES DU **VERCORS** »

UNE DÉMARCHE GLOBALE ET INTÉGRÉE DE RESTRUCTURATION URBAINE RÉSILIENTE

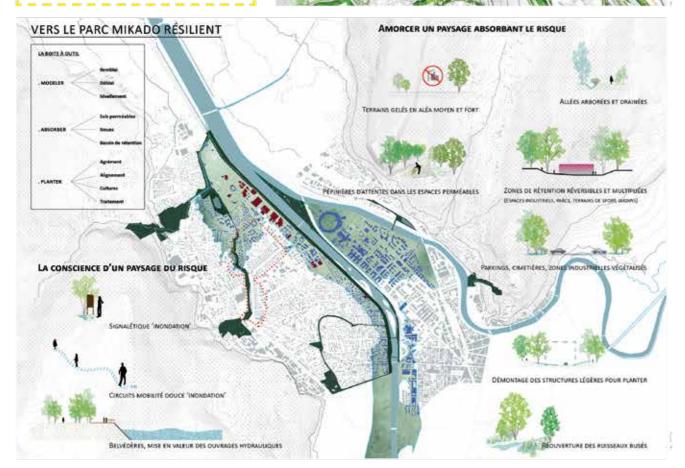


Un projet ambitieux situé dans un territoire inondable Projet éco-territoire de 100 ha

Première phase : 31 ha



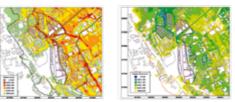




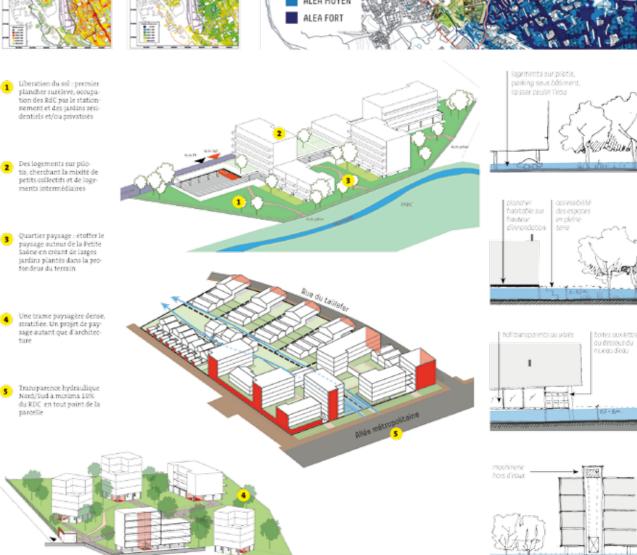
# **LE PROJET** « PORTES DU **VERCORS** »

UN PROJET CONÇU DE MANIÈRE RÉSILIENTE DE L'ESPACE PUBLIC, JUSQU'À L'ARCHITECTURE









# WACKEN EUROPE

CATÉGORIE 1



STRASBOURG (67)



#### **PROGRAMME**

Renouvellement urbain du quartier des affaires



#### MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté urbaine de Strasbourg



#### MAÎTRE D'ŒUVRE

Erik Giudice Architecture



#### STRUCTURE PORTEUSE DE LA CANDIDATURE

Erik Giudice Architecture xa@erikgiudice.com



#### **AVANCEMENT DU PROJET**

Livraison prévue le 31/03/2018



#### **EXPOSITION**

Aléa à cinétique lente par débordement de l'Aar pour une hauteur d'eau inférieure à 1 m



#### **GESTION DU RISQUE D'INONDATION**

Création d'une dalle reliant l'ensemble des premiers planchers situés au-dessus des plus hautes eaux connues, associée à un cuvelage des garages en sous-sol. À noter également l'orientation du plan masse, destinée à limiter l'entrave à l'écoulement des eaux



'opération se situe au Wacken à proximité du quartier de l'Orangerie au Nord de la ville de Strasbourg. Le site est devenu depuis un demi-siècle le « quartier européen » et un important parc d'activités également en mutation.

L'aménagement de ce champ de foire s'inscrit ainsi au cœur d'une ambition forte de la métropole de Strasbourg de renouveler ce quartier économique en quartier mixte, incluant activités tertiaires, commerces, habitat et équipements hôteliers.

L'ambition de cette opération est donc de constituer un nouveau coeur urbain « traversable et agréable ».

Le Wacken participe à la grande « coulée verte » du territoire et est identifié comme un espace naturel à préserver. Il s'inscrit dans une qualité paysagère conséquente et multiple.

La gestion du risque inondation passe par le maintien de la transparence hydraulique, en permettant l'écoulement de la lame d'eau du sud-est vers le nord-ouest. Les mesures prises en matière de gestion des eaux de ruissellement urbain par infiltration, stockage et évacuation font l'objet de techniques alternatives.

En termes de conditions de retour à la normale, il est mis en place des dispositions efficaces pour réduire fortement la vulnérabilité aux inondations comme le rez-de-chaussée des bâtiments qui se situe au-dessus du niveau des crues centennales, le cuvelage étanche des parkings souterrains et la réservation des corridors qui facilitent les écoulements des eaux d'inondation suivant l'orientation sud-est/nord-est.

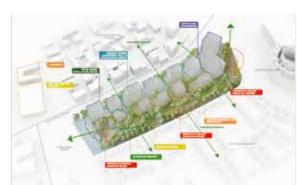




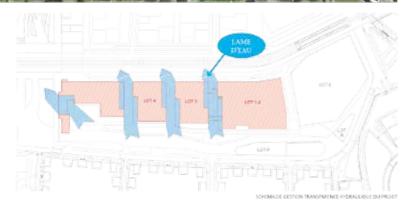


#### Wacken Europe

Quartier d'Affaires International Strasboug (67), France







Comment misses bittle en inventes mondelies construct

Wacken Europe Quartier d'Affaires International Strasboug (67), France





COUPE TRANSVERSALE DE PRINCIPE





Strasbourg old Waster Strasbourg

EGA - BASE - INGEROP - ELIOTH EGIS CONCEPT- ON

# BASSE VALLÉE DE LA SAÂNE



QUIBERVILLE (76)



#### **PROGRAMME**

Réaménagement du front de mer dont relocalisation d'un camping et d'habitations. Création d'un front urbain avec aménagement paysager de la vallée



#### MAÎTRE D'OUVRAGE

Conservatoire du Littoral – Délégation Normandie



#### MAÎTRE D'ŒUVRE

Atelier de l'Île + Artelia



#### STRUCTURE PORTEUSE DE LA CANDIDATURE

Atelier de l'Île-Bernard Cavalié-Paysagistes Grégory Morisseau gregory.morisseau@atile.fr



#### **AVANCEMENT DU PROJET**

Plan d'action validé en 2016



#### **EXPOSITION**

Débordement de cours d'eau et submersion marine avec problématique de gestion du trait de côte



#### **GESTION DU RISQUE D'INONDATION**

Réduction de vulnérabilité par relocalisation des enjeux exposés, déconstruction, à terme, de la digue pour retrouver un fonctionnement naturel de la vallée et du trait de côte. Mise en place de panneaux et de signalétique pour sensibiliser à la culture du risque





a basse vallée de la Saâne s'étend sur les communes de Quiberville, Sainte-Marguerite-sur-Mer et Longueil.

Cette opération, bien que située à l'embouchure de la vallée propose néanmoins un projet de paysage et d'espace public qui nécessite la mise en place de mesures résilientes de réduction de la vulnérabilité pour l'ensemble du territoire.

Le projet de réaménagement du front de mer qui comprend la relocalisation d'un camping et d'habitations répond à l'enjeu actuel de gestion du littoral. Il s'inscrit résolument dans une approche d'intégration du risque de submersion dans le territoire.

La démarche du projet, portée par le conservatoire du littoral et conduite par l'Atelier de l'Île, accompagné d'Artelia, est remarquable par la mobilisation de l'ensemble des acteurs du site (collectivité, gestionnaire de camping, association de chasse et pêche, etc).

# PROJET TERRITORIAL DE LA BASSE-VALLÉE DE LA SAÂNE

La basse-vallée de la Saane

Situation actuelle à basse-mer

RESULTS OUT FRONT DE MER STRUKTION EXCERNISE

# I **NORMANDIE** I SEINE-MARITIME

#### MAÎTRISE D'OUVRAGE

CONSERVATOIRE DU LITTORAL & AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

#### MAÎTRISE D'OEUVRE

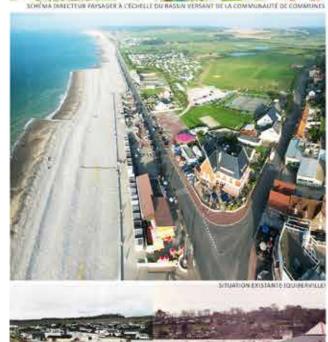
ATELIER DE L'ÎLE - BERNARD CAVALIÉ PAYSAGISTES - GRÉGORY MORISSEAU ASCONIT CONSULTANTS

ARTELIA EAU ET ENVIRONNEMENT

DATE

2014/2015









(i) Situation à basse-mer





























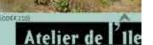






Situation à haute-mer coef.70





# QUARTIER DE LA BOUILLIE

CATÉGORIE 2

AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS ET PAYSAGERS

MENTION SPÉCIALE: RELOCALISATION DES ENJEUX ET RETOUR À LA NATURE

BLOIS (41)



#### **PROGRAMME**

Relocalisation des biens situés dans un déversoir. Renaturation et maraîchage



#### MAÎTRE D'OUVRAGE

Agglopolys



#### MAÎTRE D'ŒUVRE

Atelier de l'Île + Gerau Conseil



#### STRUCTURE PORTEUSE DE LA CANDIDATURE

Atelier de l'Île-Bernard Cavalié-Paysagistes Grégory Morisseau gregory.morisseau@atile.fr



#### **AVANCEMENT DU PROJET**

ZAD de 60 ha créée en 2004, désurbanisation en cours



#### **EXPOSITION**

Secteur situé dans le déversoir des levées de la Loire en amont de Blois



#### **GESTION DU RISQUE D'INONDATION**

Désurbanisation d'un quartier et aménagement d'activités de loisirs et d'un parc agricole



ille située sur la Loire, à mi-chemin entre Orléans et Tours, Blois s'étend sur les deux rives du fleuve, délimitant et unissant la petite Beauce et la Sologne.

Le projet, porté par l'agglomération de Blois, consiste à « désurbaniser » un secteur situé dans un déversoir historique des levées de la Loire qui a été urbanisé au cours du XXème siècle. La démarche remarquable lancée il y a plus de 10 ans, par l'agglomération de Blois est l'une des plus grandes opérations de désurbanisation en France (après celle du littoral de la tempête Xynthia).

Le projet de réaménagement, conçu par l'Atelier de l'île et Gerau Conseil, propose de rétablir les fonctionnalités écologiques de ce site et d'implanter des activités de loisirs et de maraîchage.

Cette projection dans l'avenir a été un levier important pour accompagner le processus de désurbanisation qui peut être vécu difficilement par les personnes concernées. Ce projet permet ainsi d'envisager l'issue positive d'un processus long et difficile.

Ce projet se situe dans un environnement classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. La combinaison des mesures de réduction du risque et des dispositifs d'aménagement périurbain favorise la culture du risque.



# VERS UN PARC NATUREL ET AGRICOLE URBAIN

# INONDABLE I BLOIS I QUARTIER DE LA BOUILLIE

#### MATTRISE D'OUVRAGE

AGGLOPOLYS (COMMUNALITÉ D'AGGLOMÉRATION DE BLOIS)

MAÎTRISE D'OEUVRE ATELIER DE L'ÎLE - BERNARD CAVALIÉ PAYSAGISTES - GRÉGORY MORISSEAU GERAU CONSEIL - JEAN CESCAU

DATE 2009/2010





































# LES BERGES

## DE L'ISOLE



QUIMPERLÉ (29)



#### **PROGRAMME**

Réaménagement du lit des trois rivières, transformation des ouvrages de franchissement, démolition de biens fortement exposés et aménagement d'espaces publics qualitatifs



#### MAÎTRE D'OUVRAGE

Ville de Quimperlé



#### MAÎTRE D'ŒUVRE

Ginger CEBTP Bretagne



#### STRUCTURE PORTEUSE DE LA CANDIDATURE

Ville de Quimperlé - Mairie mathieu.prigent@ville-quimperle.fr



#### **AVANCEMENT DU PROJET**

Livré le 10/06/2016



#### **EXPOSITION**

Crue à cinétique rapide par débordement de l'Ellé, de l'Isole et la Laïta à la confluence avec des hauteurs d'eau initialement supérieures à 1 m



#### **GESTION DU RISQUE D'INONDATION**

Consolidation et réaménagement des berges et des abords de l'Isole, incluant la déconstruction des biens fortement endommagés et de biens vacants fortement exposés et des travaux sur trois ponts et plusieurs passerelles privées pour augmenter la capacité d'écoulement. En parallèle, installation d'un important linéaire de barrières anti-crue et travail de sensibilisation à la culture du risque par des actions ponctuelles et des aménagements permanents





uimperlé ville aux trois rivières (Isole, Ellé et Laïta) est située dans le sud-est du Finistère, au nord-ouest de Lorient et à l'est de Quimper. Elle a été marquée par deux séries d'importantes inondations en 2000/2001 et 2013/2014 qui ont durement affecté la ville-basse.

Le projet d'aménagement mêle à la fois des interventions lourdes sur des ouvrages (ponts et berges), mais également des travaux d'aménagement des berges ou la libération des espaces par la relocalisation des bâtiments les plus exposés. Les travaux de réduction de vulnérabilité ont ainsi été l'occasion d'améliorer le cadre de vie et l'image de la ville-basse qui s'affirme aujourd'hui comme un lieu de vie au quotidien.

L'aléa a lui été réduit par l'augmentation de la capacité d'écoulement en basse-ville (clapet mobile, curage, abaissement de radiers, effacement de ponts et d'un bouchon rocheux, réouverture d'un bras secondaire).

Outre les importantes transformations physiques du quartier, la ville s'est également donné les moyens d'améliorer sa contribution à la gestion de crise, par la mise en place de dispositifs qui sont autant dédiés aux acteurs institutionnels qu'à l'habitant et aux acteurs économiques. Tous les moyens d'information ont été utilisés : le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs), le PCS (plan communal de sauvegarde), le POMS (Plans d'Organisation de Mise en sûreté), des PCA (Plans de continuité d'activité), le PFMS (Plan familial de Mise en sûreté), un exercice sur le terrain, un système d'alerte « inforisques » pour les quartiers exposés aux risques, ainsi qu'un numéro vert.

Ce travail est remarquable tant dans la durée d'action, plus de 10 ans, que dans l'implication et l'engagement de la population en ville avec la réalisation de nombreuses actions qui ont contribué à la culture du risque.

Le volet réellement intéressant de cette candidature réside ainsi dans la qualité et la variété des actions portées et engagées par la collectivité en matière de gestion de crise, de communication et de sensibilisation aux risques.

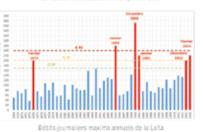
**REPÈRE D'OR** 

# LES INONDATIONS À QUIMPERLÉ

Quimperfé connaît depuis plusieurs siècles des crues importantes, une quarantaine de crues ayant été répertoriées depuis le 17\* siècle. Sur les 20 dernières années, Quimperlé a connu 2 crues supérieures à la cinquantennale (1995 et 2000, qui est la crue historique recerd) et 2 crues vingtennales (2001 et 2013). Le risque inondation est très prégnant à Quimperlé, puisque la crue occasionnant les premiers débordements et dommages est estimée comme étant la crue quinquennale.







#### DES ENJEUX EN ZONE INONDABLE IMPORTANTS

- · 810 personnes résidants en zone inondable
- 344 logements dans un b\u00e4timent ennov\u00e4.
- 131 legements réellement inondés (rez-de-chaussée) • 81 activités économiques inordées
- 11 services publics inondés (école, crêche, école de mu-
- sique, cinèma, musée, effice du tourisme, club sportif...)

   un total de 63 EPR (Etablissements Recevant du Publics)
- · plusieurs bâtiments patrimoniaux
- la gendarmerie

(enieu d'une crue centennale, PPR)

#### DÉBITS MAXIMUMS INSTANTANÉS)

200 m<sup>3</sup>/s sur l'Isole 150 m<sup>3</sup>/s sur l'isale 260 m<sup>3</sup>/s sur l'Ellè 330 m³/s sur l'Ellé 350 m<sup>3</sup>/s sur la Laïta (débt journalier

#### DES CRUES RAPIDES

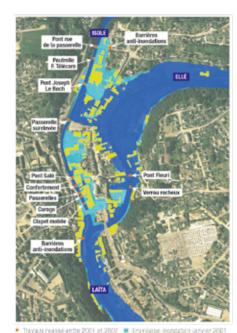
8 h : temps de propagation de la crue de l'Isole entre l'amont et l'aval de son bassin versant.

24 h : temps de réaction du bassin de l'Isole

#### DES COÛTS IMPORTANTS

Le coût des dommages a été estimé à environ 16 M € pour la crue de décembre 2000 et à environ 5 M € pour les crues de l'hiver 2013/2014.

#### ■ TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS RÉALISÉS ENTRE 2001 ET 2007



- Batiment inondés en 2001
- Enveloppe inondation janvier 2014

#### UN GAIN DE 80 CM

'ebjectif de l'ensemble de ces travaux était d'abaisser la haufeur d'eau de 80 cm localement pour la crue cinquantennale (1995). L'efficacité de ces travaux est flagrante lorsque l'en compare les inondations causées par les crues de jasséer 2001 et de l'hiver 2013/2014, comparables en termes de débits amont de l'Ellé et de

#### EFFACEMENT DU PONT SALÉ

Le remplacement du pont médiéval par une passerelle a permis la section de passage de 85%. Ces trayaux ont permis d'éviter l'ennoiement d'une grande partie de la basse ville pour une crue vingtennale (2013/2014)







clapet mobile est installé sur l'Isole

des eaux. En avai 300 m<sup>3</sup> de e l'Ellé dans le même but.

#### BARRIÈRRES ANTI-INONDATIONS CLAPET MOBILE



l'une hauteur de 80 cm sont nstallèes en 2001 le long du quai Brizeux et rue de la passe

#### PONT FLEURI - VERROU ROCHEUX





#### SUPPRESSION DE PASSERELLES





En 2002 quatre passerelles et une poutre France Télécom faisant obstacle en cas de



# LES BERGES DE L'ISOLE (2014 - 2016)

Les crues qui se sont succèdé, du 24 décembre 2013 au 7 février 2014, ont occasionné des dégâts majeurs sur les berges de l'Isole provoquant notamment l'effondrement d'une maisen et la mise en péril de plusieurs immeubles. Pendant plus de deux ans d'importants travaux ent été mis en œuvre pour conforter les berges et les bâtiments endommagés. Ces travaux nécessaires ont été l'occasion de réaménager cet espace en centre-ville, d'en faire un lieu de premenade et de détente dans une démarche artistique de mise en valeur dynamique du patrimoine bâti et naturel.







#### PLUS DE 2 ANS DE TRAVAUX





OBJECTIFS Un enjeu de réduction des risques Un aménagement urbain

Une valorisation du patrimoine

Un projet artistique

une zone d'expansion en coeur de ville un reprofilage des berges des parcelles intégrées dans le domaine publique et rendues inconstructibles un espace pouvant acqueillir des manifestations création d'un cheminement pièton en basse-ville la réappropriation des rivières

#### UNE DÉMARCHE ARTISTIQUE AVANT/APRÈS



























# PÔLE ENVIRONNEMENTAL COMMUNAUTAIRE



AUXERRE (89)



#### **PROGRAMME**

Pôle environnemental + jardin



#### MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de l'Auxerrois + Florès (AMO) + QCS (AMO HQE)



#### MAÎTRE D'ŒUVRE

Architecte(s) +Babylone + 3ia + Phosporis+ Acoustibel + Diginum



#### STRUCTURE PORTEUSE DE LA CANDIDATURE

Agence Romain VIAULT



#### **AVANCEMENT DU PROJET**

Dépôt du permis de construire



#### **EXPOSITION**

Crue à cinétique lente par débordement de l'Yonne et remontée de nappe



#### **GESTION DU RISQUE D'INONDATION**

Construction sur pilotis avec traitement particulier des réseaux et transparence hydraulique des clôtures. À noter l'intéressante mise en scène des différents niveaux d'aléa dans l'aménagement en terrasse des jardins





e projet se situe dans la périphérie de la ville d'Auxerre dans l'Yonne, à l'intersection des trames vertes et bleues. Il borde l'Yonne dont les rives boisées en zone humide présentent une multitude de mares. Le site actuel est doté d'une végétation rase de friche prairiale à proximité immédiate de la forêt.

Le projet fondé sur des principes de bâtiment durable, a vocation à sensibiliser le public à l'environnement, y compris au risque d'inondation. Au-delà de la qualité architecturale indéniable, la qualité de la prise en compte du risque d'inondation tire en grande partie avantage de sa vocation singulière d'équipement public à vocation environnementale.

L'aménagement paysager des abords du bâtiment, construit sur pilotis, se structure en terrasse afin de permettre un apprentissage dynamique et ludique de l'inondation.

Le bâtiment fait preuve de résilience grâce à sa construction sur pilotis au-dessus des plus hautes eaux, son accessibilité par des passerelles surélevées permanentes, une mise hors d'eau des réseaux et différents dispositifs de gestion de crise.

Le risque d'inondation par débordement et remontée de nappe n'est ainsi plus une contrainte, mais un atout pour ce pôle environnemental communautaire car la construction est située au-dessus des plus hautes eaux et accessible par des passe-relles surélevées.



# Design Section 1 CONSTRUCTION D'UN PÔLE ENVIRONNEMENTAL COMMUNAUTAIRE ALCHIPECTE 2

## PAYSAGER L'ARCHITECTURE

Orienter le bâtiment et traiter les façades afin



ARCHITECTURER LE PAYSAGE

entation, compacité, apports solaire passifs, protections solaires....). Installer des dispositifs ludiques au sein du jardin pédagogique Privilègier des matériaux bio-sourcés (matériaux locaux, énergie grise) **ENVIRONNEMENT** CONFORT Placer l'Homme entre la nature et sa propre nature. sur le paysage. Crièer de larges ouvertures favorisant un éclairage naturel optimal. - B - 6

IDENTITÉ

Enraciner le pôle dans le paysage par une séquence de passerelles.

Coiffer le bâtiment d'une canopée

Orienter l'édifice selon la nature (le soleil) et s'affranchir du construit (limites parcellaires, blitiments environnants

BIODIVERSITÉ Mettre en scène une diversité faunistique et floristique nosalique d'écosystèmes locauxi.

Valoriser les bois de coupes en les disposant en sous face (Land Art).

Articuler les fonctions autour

Hiérarchiser les accès et séparer les flux.

USAGE

Anticiper les extensions verticales (le pôle grandit tel un arbre).

Faciliter les évolutions internes (Plan libre, cloisons amovibles, plancher chauffant continu, bouches de ventilation judicieusement réparties).

Permettre l'actualisation de l'enveloppe selon les évolutions d'usages, sociétales, économiques et techniques.

Prévoir une signalétique adaptable (communication sur les expositions)

#### ÉVOLUTIVITÉ



PLAN MASSE

# ZAC CHÂTAIGNER: DIX MAISONS HORS D'EAU



SAINT-AUNÈS (34)



**PROGRAMME** 10 maisons



MAÎTRE D'OUVRAGE





MAÎTRE D'ŒUVRE

Florence Paulet-Cusy, Architecte



#### STRUCTURE PORTEUSE DE LA CANDIDATURE

CATÉGORIE 3

Atelier d'Architecture Florence Paulet-Cusy florencepauletcusy@free.fr



**AVANCEMENT DU PROJET** 

Projet « prototype » localisé



**EXPOSITION** 

Remontée de nappe



#### **GESTION DU RISQUE D'INONDATION**

Maisons flottantes à ossature bois associées à des bassins de rétention (14 000 m³) avec une gestion spécifique des réseaux



itué à Saint-Aunès dans le département de l'Hérault, le projet « 10 maisons hors d'eau » est implanté dans la partie Ouest de la ZAC à dominante pavillonnaire. Il s'agit d'un projet qualitatif répondant bien aux problématiques de l'urbanisa-

tion de zones sensibles au risque par remontée de nappe.

Le travail des sols crée des plaines, des parcelles et des noues permettant la rétention

pluviale au-dessus desquelles le risque est mis en scène, apparaissant alors comme une ressource dans l'architecture et le paysage.

Ce projet est surtout le produit de concept innovant de bâtiment flottant apportant une réponse architecturale au risque d'inondation par remontée de nappe.

Il contribue à limiter l'imperméabilisation des sols mais propose également le maintien des populations sur place en cas d'inondation à travers un système qui s'adapte au phénomène et une signalétique, intégrée à la conception du projet, qui appelle l'attention et la vigilance des résidents.

Par la mise en lumière de ce projet, le jury a souhaité porter l'attention sur la thématique des « constructions amphibies », qui mérite d'être plus approfondie. Ainsi il faut s'interroger sur l'intérêt d'une telle solution pour la préservation des risques et les conditions de retour à la normale, notamment dans le cas d'une exposition au risque inondation par remontée de nappes.



Quand les solutions anthropiques vont corre "avec" le paysage ou comment répondre avec des solutions douces aux objectifs de la

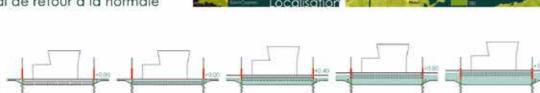
#### SNGRI:

- (1) augmenter la sécurité des populations
- (2) Réduire le coût des dommages
- (3) Raccourcir le délai de retour à la normale

#### Coupes de principe - 1/200e

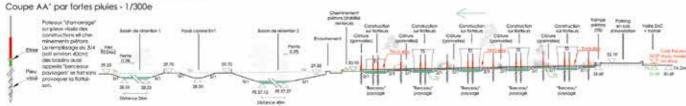
hold it le système set adaptable pour des omptitude breudbour plus innochantes due celtre pouvant être rencontrées dans le cas présent (calculé paux acceptés une innobation supérioure à 100cm dans que tétude hydraudique prévait une hauteur d'au maiemale de 40cm).

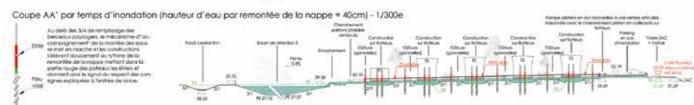
maximals die 40cm). Le ringlier interpretation spiss hants - et donc d'augmente la portie rauge un laquelle cou ser la séleire et ous clémente la portie rauge un laquelle cou sent la séleire et ous chienchian - et d'augmente la lorgueur du cheminarent criticule connécté ou chienchian de la confecté de la confecté de confecté du cheminarent de la confecté de la con







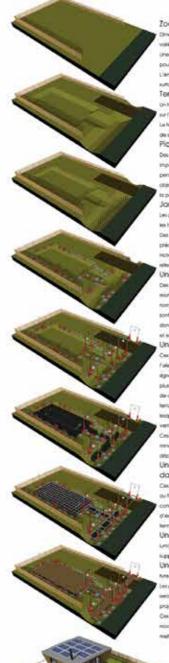




Concours d'aménagement : Comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles - Deuxième édition 2016

Conscience du risque à travers l'architecture, adaptabilité des aménagements aux phénomènes extrêmes, poésie d'une démarche "en douceur". .... 10 maisons "hors d'eau" - ZAC des Châtaigniers - Saint-Aunès (Hérault) - Florence Paulet-Cusy Architecte





Le femps est sec

parcelle ou par le cheminement piéton en agitebolis.

Zoom sur l'aménagement d'une parcelle Onwritore: 10m°22m cheminement public compre guest à la wide consissae.

> Une construction de type 1, 2 (représentée sur le modélée), 3... pours y être implantée.

L'emprise de 2 placeir de trationnement représenters la seule surface imperméabliéée de la parceille. Terrassements

Un heropement en débid sera réalité avec des tals de 1 pour 2 sur l'emprise de la constuction et des cheminements prétans. Le fond sera compocité et un it de graviers sera mit en place-atin de slobbler l'assette et de conserver la perméabilité ay sul. Plaquets de protection du "berceau"

Des playets de bols (porticipant à l'esthétique du jordini) seroni implantes (fous les 30om environ) es périphètes (au miter, de la pentre du talus) afin de ropper les éventues froncs d'attres ou célet entambe par l'ente au pourseur l'olle destade du vertue la position rifiaire des contractions. L'accilies Médicharconéenns.

Les prantations viendrant en bardune de des bassins et couvritont les taux ativ de les dabilisés

Des exerces à bos entrefien et arosage minimal seront. préconsées.

oto : un raccordement ou releau d'eau privitiz et aus bosins de litention est possible s'osos s'ovère une securité complémentaire.

Une emprunte écologique limitée
Des peux visets perfondes sulvant les équitat de l'étude de ledi suimontée de préson d'une haiteur de brassant implantée ou 
nombre de 3 (critifie à fotes valoier par se cascut de la tomb horipontais exercée, en lapport que le poiss de la construction et 
dans du module - 11, 12, 13, - choiss en péophéré des hobitations 
et au vis-les la song des d'eminionents.

Une signoléfique omniprésente Ces poteous portopeors également as abcienchement de l'alerte de inveau 1 via un jeu de obleve. Les myreboles oréant la égaléfique encent sudipue et accessible à tous y compils que plus levents, Le bas des poteous sers de ouviler entre et le hour de couleur souge. La firité entre las deux sufficers du réveau du terrain nouvellonnémage et à la mise en place des éféres bar teupest ses constructions sont teléles pommethant le couleurment

Ces poteaux serviorit également de support à l'éclatage des cheremements en augmentant par la même occasion às équités des déclarements.

Un assemblage de flotteurs en guise de fondations an de permette la tottalece en ous d'inondatore. Ces totteurs en l'IND délatant aux IV. ou get. J'escort contionnés ou fond des "tousin" et d'invensionnés en fonction du poéd, de la contaution, la notre seront avec et l'autre "moussie" als d'éconter tout fique d'artiblement lé à l'imploritytion sur la terre

Una structure en acier galvanisé sou en auminum) vendra cemurer l'exemble des foneux et servici de support à une construction à cesoires boil traditionnelle. Una collèbio d'is bolls vendra recover l'exemple de la truc

nce marcasque. Les passentes ne devant pas être emprunter en pas d'inondation serant diféres de bandes casertes participant ainsi au "Il rouge" di

Ces passeniñes seront articultas et se methons par etermênte e mode "off" a les constructions (malbons et cheminements) se

Thur and the second

Niveau d'alerie 1 : Mise en eau des fossés paysagers

le gare ma vature à l'emplacement habituel, le rentre chet moi, l'abseive l'évalution de la rétrie, le riviezu de l'acu dont les toures et je vérifie que les étien sont foujous dans le vert si je dais absolument resoute.

#### Le principe de mobilité verticale décortiqué



2 Niveau d'alerte 2 : Passage des étriers dans le rouge

Les étiens qui sertiment les poténses passent dons le riviende par par par par mo voluire su la zone de stationnement qui se houve à l'embée de manue (du mêtre côté que mon habitation) proche de la zone boile à lattre. (Intrepunde embarrement les cremières ments piètors en bos inté qui me condicient junqu'à mon habitation dons lacuelle meté piequ'à ce qu'el fecu météconde et bisse apportante la partie verte des potecus. In minorities je memprunte pas les petites passenées strées de mage (petites-cont ai or leuis en partie disposs out d'autri méters sur d'ramières ou ponton, etles se pléen ou fur et d'insecus que facu montre.

Je sui dans une sone ou le riveau de l'éavine peut pas offeinde plus de 40mipair rapport ou terrain aménagé. Les véhicules « clasiques » de recous pourrant dans verie jusqu'à mais je sus en danger à l'inférieur de man lagement (malaise, angolese...).

Concours d'aménagement : Comment mieux bâtir en terrains inondables constructibles - Deuxième édition 2016

Conscience du risque à travers l'architecture, adaptabilité des aménagements aux phénomènes extrêmes, poésie d'une démarche "en douceur". .... 10 maisons "hors d'eau" - ZAC des Châtaigniers - Saint-Aunès (Hérautt) - Florence Paulet-Cusy Architecte

# 20 LOGEMENTS

## SOCIAUX







#### **PROGRAMME**

20 logements sociaux (PLUS-PLAI et PLS)



#### MAÎTRE D'OUVRAGE

ICF Habitat Atlantique



#### MAÎTRE D'ŒUVRE

MU architecture



#### STRUCTURE PORTEUSE DE LA CANDIDATURE

MU ARCHITECTURE Ludovic Malbet ludovic.malbet@mu-a.fr



#### **AVANCEMENT DU PROJET**

Permis accordé en février 2016



#### **EXPOSITION**

Aléa fort d'inondation (concernant l'intégralité de la commune) par la Loire et le Cher suite à une surverse ou une rupture de dique



#### **GESTION DU RISQUE D'INONDATION**

Surélévation des planchers habitables et des équipements techniques (fixés en sous-face de la dalle béton), choix de matériaux résilients en rez-de-chaussée et mise en place de repères de crue sur les pilotis



aint-Pierre-des-Corps est une ville qui, en cas d'inondation par surverse ou rupture de digue, sera très fortement impactée avec des hauteurs d'eau largement supérieures à 1 m pour une crue centennale.

Bien que l'ensemble de la ville soit situé sous les plus hautes eaux connues, la protection par des digues de hauteur supérieure à ces dernières fait que l'urbanisation reste possible sous conditions.

Un plan d'évacuation de grande ampleur est ainsi prévu en cas de risque inondation (le risque de crue peut être anticipé au plus tard 48 h à l'avance).

Le projet consiste en la création de 20 logements sociaux. L'orientation des bâtiments tient compte du passage de l'eau dans ce projet qui limite également l'imperméabilisation de la parcelle. L'ensemble des logements est situé au-dessus des plus hautes eaux connues (PHEC). Ils sont desservis par des escaliers extérieurs. La surélévation sur pilotis renforce la sécurité et améliore les conditions de retour à la normale. Les rez-de-chaussée, construits en matériaux résistants à la submersion, accueillent des parkings ouverts et des locaux techniques. L'ensemble des armoires techniques bien que situé en rez-de-chaussée est implanté en hauteur pour rester au-dessus des plus hautes eaux connues. Des plates-formes permanentes permettent aux techniciens d'intervenir confortablement sur les réseaux malgré cette surélévation.

# 20 LOGEMENTS \_ 36 AVENUE LENINE, ST PIERRE-DES-CORPS



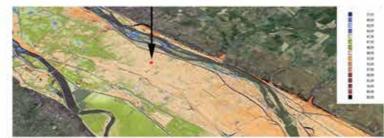


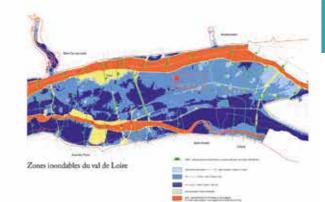
Façade du bătiment A depuis l'avenue Lénine - 1/200



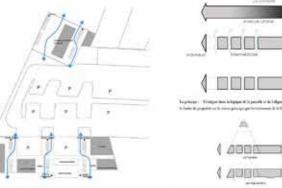
Coupe AA' - 1/200

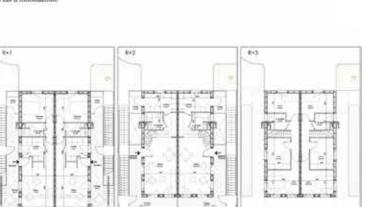






Schénia de principe du RDC: un niveau ouvert, ponctué par quelques plots clots. Cela favorise l'évacuation des eaux en cas d'innondation.





La structure des bátiments diffère selon les niveaux sous le niveau du PHEC, elle est en béton, et su delà du PHEC il Plans d'étages types – 1/200 s'agit d'une ossature bois.



Vue du bâtiment A depuis l'avenue Lénine



# LE DOMAINE DES PLÉIADES

CHAMALIÈRES (63)





#### **PROGRAMME**

Construction de 5 immeubles à l'emplacement d'anciens entrepôts frigorifiques

CATÉGORIE 3



#### MAÎTRE D'OUVRAGE

**CICO** Promotion



#### MAÎTRE D'ŒUVRE

DHA Auvergne



#### STRUCTURE PORTEUSE DE LA CANDIDATURE

Groupement d'agence d'architecture Promoteur Bureau d'étude dha.auvergne@dha.eu



#### **AVANCEMENT DU PROJET**

Livraison prévue le 01/06/2018



#### **EXPOSITION**

Débordement de cours d'eau à cinétique rapide avec une hauteur avoisinant 1 m



#### **GESTION DU RISQUE D'INONDATION**

Surélévation des parkings et des habitations au-dessus des plus hautes eaux connues (PHEC) et amélioration des conditions d'écoulement



a commune de Chamalières est située à l'ouest de Clermont-Ferrand, en bordure de la plaine de Limagne, dans le département du Puy-de-Dôme.

Le projet concerne le réaménagement du site des anciens entrepôts frigorifiques de la commune, situé entre la rivière Tiretaine et la rue de la Papeterie, en un ensemble immobilier de logements.

La suppression des entrepôts et de certains murs préjudiciables, associée à la surélévation des immeubles, améliore les circulations hydrauliques et favorise le retour de l'eau vers la rivière Tiretaine.

Un maximum d'espace est laissé aux berges de la Tiretaine afin d'offrir une coulée verte et un développement de la végétation.

Au regard du caractère rapide des crues, liées à des ruissellements intenses issus du plateau et canalisés par les vallons, les populations devraient pouvoir être maintenues sur place. En cas de forte crue, la dalle du parking doit permettre l'évacuation éventuelle des personnes.



### RESIDENCE LE DOMAINE DES PLEIADES A CHAMALIERES







DÉCEMBRE 2017

Graphisme : Fabienne Masanet - Freepik.com Impression : SG/SPSSI/ATL - Imprimé sur du papier certifié écolabel européen



#### Ministère de la Transition écologique et solidaire Ministère de la Cohésion des territoires

Direction générale de la prévention des risques Direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature

Tour Séquoia 92055 La Défense cedex

www.ecologique-solidaire.gouv.fr-www.cohesion-territoires.gouv.fr